

La feuille de route se concrétise dès 2024 par la mise en place de trois documents stratégiques.



Schéma de promotion des achats responsables

50 actions pour un achat public plus durable 2021 – 2028



TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT

Ce document stratégique vise à promouvoir des pratiques d'achats responsables au sein du Département. Il inclut des directives sur l'achat de biens et de services respectueux de l'environnement, la promotion de produits locaux, la réduction des déchets, et d'autres initiatives visant à rendre les processus d'achat du département plus durables.

Stratégie départementale Bas Carbone

Trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2040

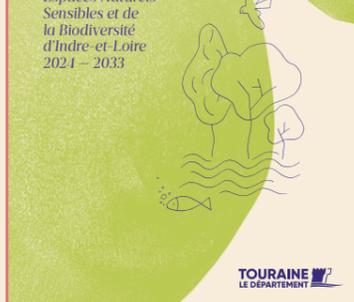


TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT

Cette stratégie a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir des initiatives visant à atténuer le changement climatique. Elle fixe les objectifs stratégiques pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments, promouvoir les modes de transport durables et mettre en œuvre d'autres mesures visant à réduire l'empreinte carbone du Département.

Touraine nature et sensible

Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité d'Indre-et-Loire 2021 – 2033



TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT

Ce schéma met en avant les initiatives visant à préserver et à protéger les Espaces Naturels Sensibles du département ainsi que la biodiversité. Il précise des actions pour la conservation des écosystèmes patrimoniaux, la restauration des habitats naturels, et d'autres mesures visant à soutenir la biodiversité du territoire.

À venir...

Afin de poursuivre ses ambitions, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire réfléchit à la mise en place de nouveaux schémas axés plus particulièrement sur les mobilités douces.

Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Place de la préfecture
37927 Tours Cedex 9



www.touraine.fr

Impression et réalisation : imprimerie C337 - graphisme - eflif - 03-2024

Feuille de route des Transitions écologique et énergétique

TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT



— ÉDITO

Le changement climatique et ses conséquences écologiques se manifestent de manière sans cesse plus intense et ont un impact direct sur notre environnement. Les transitions écologique et énergétique sont donc une évolution indispensable visant à apporter des solutions pérennes aux grands enjeux environnementaux qui pèsent sur nos territoires.

Notre Département a pris la mesure de ces enjeux il y a plusieurs années déjà, en protégeant depuis 40 ans nos espaces naturels en Touraine avec l'appui de ses partenaires, mais aussi en réduisant depuis plus de 10 ans son empreinte carbone et ses émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2019, un vaste plan de rénovation énergétique des bâtiments administratifs du Département et des collèges a été lancé via un contrat de performance énergétique (15,2 M€ de travaux et 11,4 M€ pour la maintenance de ces équipements jusqu'en 2027), en privilégiant la pose de panneaux photovoltaïques.

Désormais le Conseil départemental d'Indre-et-Loire souhaite amplifier son action pour préserver les ressources et particulièrement la biodiversité, l'eau, les forêts, les sols et ainsi limiter notre empreinte environnementale, mais aussi pour continuer à réduire la consommation d'énergie et privilégier le développement des énergies renouvelables. À ce titre le Conseil départemental travaille aujourd'hui à la mise en œuvre dès 2025 du premier contrat de performance environnemental de France.

De même, il prendra, dans le cadre des compétences qui sont les siennes et en lien étroit avec ses partenaires, les mesures utiles pour lutter contre le dérèglement climatique, s'adapter à celui-ci et agira en faveur d'une transition juste et solidaire.

Enfin le Département s'attachera à un devoir d'exemplarité, en intégrant l'urgence écologique et énergétique au cœur de son organisation, de ses pratiques professionnelles et des politiques publiques qu'il met en œuvre.

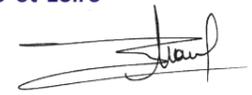
Dans ce but, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a voté le 1^{er} décembre 2023, une feuille de route qui vise à conforter son action déjà largement engagée et à favoriser une approche transversale et coordonnée de ces problématiques au sein de notre collectivité et avec ses partenaires.

Cette feuille de route s'articule en cela autour des piliers stratégiques de l'action départementale que sont le Schéma de promotion des achats responsables 2024-2028, le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité 2024-2033 et sa Stratégie bas carbone 2024-2040.

Elle se décline en **10 ambitions et 42 défis** à mettre en œuvre sur la durée des différents schémas cités.

Ainsi définie, la démarche du Conseil départemental positionne notre collectivité comme un acteur majeur des transitions écologique et énergétique, par le soutien qu'elle apportera aux partenaires de notre territoire, par son devoir de solidarité et d'accompagnement des publics vulnérables et enfin par son souhait d'être au premier rang des administrations exemplaires et responsables.

Nadège ARNAULT
Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire



— AMBITION 1

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER À SES CONSÉQUENCES ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Département ambitionne d'intensifier ses efforts pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, avec des objectifs ambitieux à 2030 et 2040. À ce titre, il met en œuvre sa stratégie bas carbone 2024 - 2040. Il favorise la rénovation énergétique de ses bâtiments et des collèges ainsi que la production d'énergie renouvelable.

— AMBITION 10

PORTER L'EXEMPLARITÉ AU SEIN DE NOTRE ADMINISTRATION

Le Département souhaite intégrer l'urgence écologique et énergétique dans les politiques publiques, son organisation interne et ses pratiques professionnelles. À ce titre, il portera une politique d'achat responsable, déploiera une formation aux transitions au profit des agents, et travaillera à la mise en place d'un plan de déplacement de l'administration.

— AMBITION 9

FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

Des actions sont prévues pour sensibiliser et impliquer les citoyens dans les transitions écologique et énergétique, notamment à travers l'éducation et l'information au sein des collèges du Département.

— AMBITION 8

AGIR POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

L'accent est mis sur l'intégration des solidarités dans les actions écologiques et énergétiques, avec des initiatives visant à promouvoir la solidarité alimentaire, énergétique et sociale.

— AMBITION 2

AGIR POUR LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

Il s'agira prioritairement de mettre en œuvre le nouveau schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la biodiversité 2024-2033. À cet effet, des actions sont prévues pour préserver les Espaces Naturels Sensibles et restaurer la fonctionnalité des écosystèmes en mobilisant les partenaires locaux.

— AMBITION 3

PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

Le Département vise à garantir la qualité de l'eau potable, à préserver les rivières et les zones humides et à soutenir les collectivités dans leur gestion de l'eau. Cela conduira à la mise en œuvre d'un schéma départemental d'alimentation en eau potable.

— AMBITION 4

ACCÉLÉRER ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Des mesures sont proposées pour encourager une agriculture plus durable et soutenir les exploitations engagées dans ces démarches de qualité et favoriser une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

— AMBITION 5

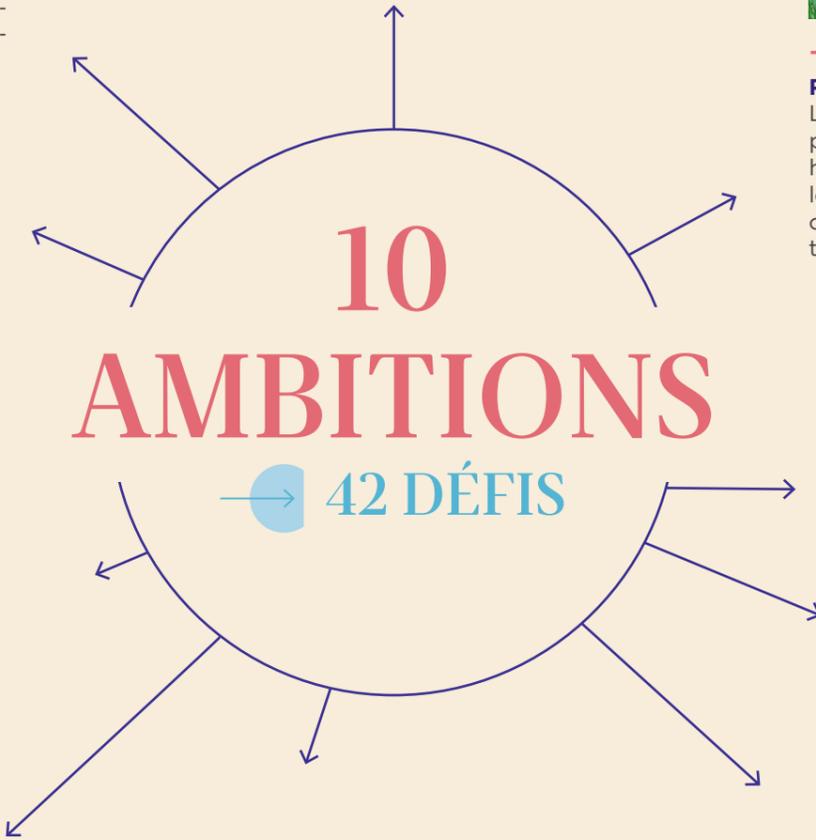
SOUTENIR ET PROMOUVOIR UN TOURISME DURABLE, RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le Département souhaite promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement en développant des itinéraires et des offres touristiques durables.

— AMBITION 6

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

Cette stratégie départementale visera à favoriser les déplacements durables, notamment le vélo, et à réduire l'autosolisme via la réalisation d'un schéma départemental des déplacements doux.

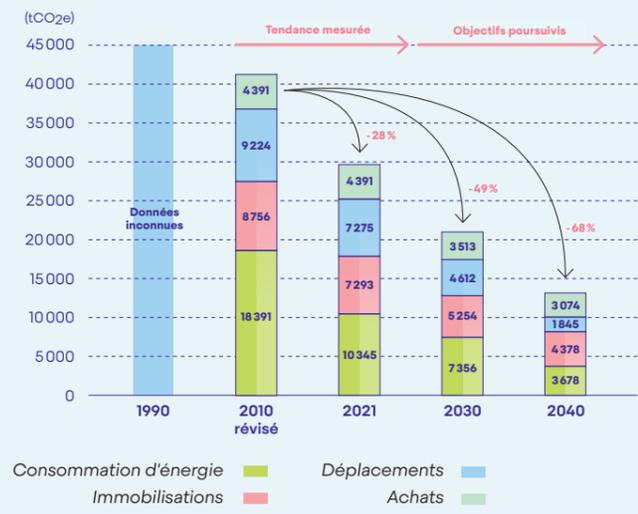


— AMBITION 7

PROMOUVOIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SERVICE DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ

Le Département s'engage à favoriser un cadre de vie durable, à agir sur la qualité de l'air et à prévenir et limiter les risques naturels et technologiques.

LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES GES DES 4 PRINCIPAUX POSTES DU CD37



— La Loire à vélo



Mare restaurée dans le cadre du plan « Mares de Touraine »